

ASSOCIATION HOCKEY MINEUR WESTMOUNT



INFORMATION

- **DE QUOI S'AGIT LE HOCKEY INTER-CITÉ:**
 - Le programme de hockey inter-cité de la ville de Westmount consiste de joueurs résident la ville de Westmount qui rencontre des équipes qui représente les municipalités voisinant. Westmount encourage un environnement d'apprentissage compétitif au niveau d'hockey inter-cité. Les joueurs sont sélectionnés pendant les évaluations et seront sur la glace deux à trois fois par semaines incluant les weekends. Westmount participe dans la (EHL) Ligue d'Hockey de l'Est pour simple lettre et Lac St Louis (LSL) pour double lettre. Les associations de EHL sont Cote St. Luc, Montréal Ouest, LaSalle, Lachine, St-Laurent & MRO (Outremont & Ville Mont Royal). Les horaires, statistiques et informations générales sont accessible sur le site web www.ehl.club. Le ligue LSL se compose d'équipes telles que Lakeshore, DDO, Kanawake etc. et des informations sur le calendrier peuvent être trouvée a <https://www.hockeylsl.ca/fr/stats/index.html>.
- **LE PROCESSUS D'ÉVALUATION:**
 - Tous les joueurs inscrits auront un minimum de trois sessions d'évaluations. Pendant ces sessions, les joueurs seront évalués sur leur endurance, habileté, connaissance du jeu, attitude, dévouement, etc. Les joueurs doivent être présents aux tous les sessions d'évaluations pour être éligible au programme inter-cité. Veuillez s.v.p. vous présenter 30 minutes avant le début de votre heure de glace.
- **LE HOCKEY À WESTMOUNT:**
 - Westmount a un système d'hockey de trois niveaux. Le premier niveau est le niveau trois lettres qui comprend les équipes du AAA. Le deuxième niveau comprend les équipes AA et BB Le troisième niveau est la simple lettre A, B et C. Les équipes que nous fait et dépendent du nombre de joueurs inscrits à compter du 1^{er} septembre de cette saison. En l'absence d'une équipe dans n'importe quelle division, les joueurs sont autorisés à essayer pour l'équipe d'une autre association avec certaines restrictions.
- **SELECTION D'ENTRAINEURS:**
 1. L'entraîneur rempli un formulaire d'inscription de bénévolat
 2. L'entraîneur rencontre le service de sports et loisirs pour une entrevue
 3. L'entraîneur est subi à une recherche d'antécédents
 4. L'entraîneur qui n'a pas d'enfants dans le programme pourra être sélectionnés avant que les équipes soit faites mais le parent qui désire être entraîneur doit attendre que toutes les évaluations des joueurs soit fini.
- **SELECTION D'ASSISTANTS ENTRAINEURS ET GÉRANT D'ÉQUIPES:**
 - Le formulaire de bénévolat doit être dûment rempli
 - La sélection sera faites seulement une fois les équipes sont formés
 - Tous les bénévoles seront subi a une recherche d'antécédents
- **RÈGLEMENTS:**
 - **ÉQUIPE:** Chaque équipe établie des règlements qui doivent être suivi par tous les joueurs ainsi que les parents. Ces « règlements d'équipe » sont approuvés par le service des sports et loisirs et seront appliqué en tout temps.
 - **VILLE:** Un bon comportement est requis en tout temps; parties maison et à l'extérieur.
 - Les équipes sont responsables du comportement de leurs joueurs, entraîneurs et même les parents dans les estrades.
 - **LIGUE:** Les règlements de la ligue doit être suivi en tout temps
- **COMMUNICATION:**
 - Le courriel est la façon la plus efficace de communiquer pour les entraîneurs. Assurer vous de bien donner toutes vos coordonnées à l'entraîneur dès la première pratique. Cette liste servira aussi au service des sports et loisirs.
- **CONFLITS:**
 - **HORAIRE:** Les conflits doivent être évités autant que possible, toutefois si vous avez un conflit d'horaire vous devez en aviser l'entraîneur aussi tôt que possible.
 - **ENTRAINEURS:** Veuillez s.v.p. communiquer avec l'entraîneur tout conflit qui peut se produire. Si le conflit ne peut être résolu avec l'entraîneur vous devez contacter le service des sports et loisirs pour en discuter plus profondément pour établir une résolution le plus tôt possible.